

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 janvier 2025

TARIFS TTC

| TRANSACTION VENTE TTC | LOCATION TTC | GESTION TTC |
|---|--|----------------------------|
| EN DESSOUS DE 100 000€ : Maximum 15% | HONORAIRES DE NÉGOCIATION CHARGE BAILLEUR 10€/m ² DE SURFACE HABITABLE | ENTRE 8 et |
| ENTRE 100 000€ ET 200 000€ : Maximum 14% | HONORAIRES DE VISITE DOSSIER LOCATAIRE ET RÉDACTION DU BAIL 10€/m ² (Bailleur et/ou Locataire) | 10 % DU LOYER MENSUEL |
| AU DESSUS DE 200 000€:Maximum 10 % | HONORAIRES D'ÉTABLISSEMENT D'ÉTAT DES LIEUX 3€/m ² (Bailleur et/ou Locataire) | 30% DU LOYER SAISONNIER |

Société AGENCE CARRO IMMOBILIER, SARL au capital de 7 622€ € - Siège social : QUAI JEAN VERANDY CARRO - RCS AIX EN PROVENCE n° 43772140000020 -
Carte professionnelle Gestion immobilière n° CPI 1310 2023 000 000 005 délivrée par MARSEILLE-PROVENCE

Garant : + SIMPLE AZURIT , 200 AVENUE DE COLMAR 67100 STRASBOURG

